

Réunion plénière n° 8

Compte rendu de l'audition de M. Frédéric Martel, journaliste et essayiste, auteur de *Sodoma : enquête au cœur du Vatican* (Robert Laffont, février 2019)

« La Barouillère », 14 rue Saint Jean-Baptiste de La Salle (Paris 6^e) - vendredi 5 juillet 2019

L'audition débute à 14 heures 15.

M. Jean-Marc Sauvé, président de la commission. Je suis heureux d'accueillir M. Frédéric Martel, journaliste et auteur d'un ouvrage ayant un fort retentissement. Je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation. Combien d'exemplaires de *Sodoma* ont-ils été diffusés à ce jour ?

M. Frédéric Martel, journaliste et essayiste. Environ 400 000 en tout, dans une trentaine de pays, dont 100 000 pour la France, la Belgique, la Suisse et le Québec. Une dizaine de nouvelles traductions sont en cours, dont l'Allemagne, et autant de versions en poche, donc on atteindra au moins 500 000. Mais ce n'est pas de cela que je voudrais vous parler.

M. le président Jean-Marc Sauvé. Vous avez la parole pour des propos liminaires, après quoi les membres de la commission ici présents vous interrogeront.

M. Frédéric Martel. Je place mon intervention sous l'égide d'une formule significative et qui me guide, une formule du pape François en 2018, qu'il a eue à propos du Chili et des nombreux abus mis au jour ayant été commis et couverts dans ce pays : « *Il faut trouver les racines et les structures qui ont permis que ces événements se produisent et se perpétuent.* » C'est un peu en réponse à cette demande que j'ai écrit un livre et que je me trouve aujourd'hui devant vous. De manière générale, je suis très favorable à l'action du pape sur le sujet qui est le vôtre, notamment le sommet qu'il a organisé au Vatican du 21 au 24 février dernier. On peut toujours le critiquer, sur le mode « c'est trop tard ou trop peu », mais le fait est que ce sommet a eu lieu et qu'il est sans précédent.

Je suis d'ailleurs globalement optimiste sur l'évolution de l'Église car le prochain synode sur l'Amazonie est également une très bonne chose. Le pape sait très bien ce qu'il fait et il sait très bien ce qui se passe à l'intérieur de l'Église. Le pape a d'ailleurs fait savoir à propos de mon livre, en privé mais ce fut largement repris par la presse, notamment américaine : 1/ j'ai lu ce livre ; 2/ j'ai apprécié ; 3/ « je savais tout ça ».

Je voudrais structurer mon propos liminaire en cinq points.

Premier point : de quoi parlons-nous ? d'un système et non d'un épiphénomène. Des dizaines de milliers de prêtres sont concernés, aux États-Unis, en Australie, en Belgique, en Allemagne, en Pologne... Il est très important de rappeler qu'il n'y a pas de lien, de mon point de vue, entre homosexualité et pédophilie. Et quand je parle d'homosexuels, il s'agit en fait de profils très variés. Il y a le prêtre qui vit avec un *boyfriend* ; celui qui drague régulièrement des adultes consentants ; celui qui a recours à des prostitués ; celui que j'appelle homophile, l'homosexuel chaste qui ne pratique pas, et qui du point de vue de l'Église peut donc ne pas être en infraction mais qui pour moi est dans une psychologie, une culture, susceptibles d'expliquer certains comportements. Tous ces profils sont très différents. Et puis il y a des abuseurs sexuels – et c'est tout autre chose que les homosexuels, même quand les victimes sont des hommes ou des garçons mineurs.

Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église CIASE

Les abus sont un phénomène massif. D'abord permettez-moi de rappeler de manière très générale que les études menées, même si elles sont toujours discutables, montrent que les abus sexuels à travers le monde se commettent essentiellement en famille (hétérosexuelles donc) ou dans les écoles, surtout de la part d'hommes (hétérosexuels) et à l'égard de filles ou de jeunes femmes. Quant aux études spécifiques à l'Église catholique, elles ne sont ni fiables, ni nombreuses. On pense évidemment au film *Spotlight* qui retrace l'enquête du *Boston Globe*, ainsi qu'à l'étude menée par le John Jay College. Il en ressort que 80 à 85 % des victimes de prêtres sont des garçons mineurs ou de jeunes hommes majeurs, parfois des séminaristes. Au séminaire, le sujet est très peu connu, mais il y a une forme de droit de cuissage, avec ou sans consentement, et dont j'ai eu plusieurs témoignages. Et même en cas de consentement, la relation hiérarchique pose problème. Que ce soit au Chili, au Pérou ou en Colombie, mais aussi dans l'affaire Barbarin : on est confronté à la fois à des cas de pédophilie et d'homosexualité.

Il ressort également de ces études que très peu de prêtres sont concernés : 2 à 4 %, rien de plus précis, mais c'est vraiment un tout petit nombre. Cependant, même peu nombreux, les abuseurs peuvent faire beaucoup de victimes.

Encore une fois, et ce point est capital, les relations sexuelles dans l'Église – y compris homosexuelles – avec un adulte consentant, sont légales, quoi qu'en pense l'Église. Je n'ai jamais accusé quiconque d'être homosexuel ! Il en va bien sûr tout autrement des relations avec un mineur de quinze ans, des abus et agressions sexuelles et des situations avec une autorité d'une personne sur une autre, qui toutes tombent sous le coup de la loi. En d'autres termes, l'Église devrait distinguer le fait qu'on ait une sexualité avant le mariage, qu'on divorce, ou qu'on soit homosexuel, mais aussi qu'un prêtre puisse avoir une maîtresse ou un amant d'une part, et, d'autre part, les abus sexuels sur des adultes ou des enfants. Or, et je reviendrai sur ce point, elle n'a jamais fait cette distinction entre deux choses qui n'ont aucun rapport, puisque tout est péché !

Deuxième point : la question des raisons du *cover-up*, la couverture ou la dissimulation, que j'ai davantage traitée que les abus eux-mêmes car c'est là qu'apparaît la dimension systémique du phénomène. Si Marcial Maciel, dont les abus sont documentés dès la fin des années 1940, avait été stoppé à ce moment là, il n'y aurait pas eu d'affaire Maciel. S'il y a eu une affaire, c'est parce que Maciel a été constamment couvert, du plus bas au plus haut niveau de la hiérarchie, jusqu'à une époque avancée du pontificat de Jean Paul II. On pourrait tracer un parallèle avec les affaires Lopez Trujillo, Groër, Marcinkus ou Karadima.

Dans ce dernier cas, il est évident que tous les responsables étaient au courant, à tous les niveaux de la hiérarchie, au Chili et jusqu'au Vatican. Lorsque je me suis rendu au Chili, à deux reprises, en quelques jours on m'a tout raconté. D'ailleurs, depuis lors, tous les évêques chiliens ont simultanément remis leur démission au pape. Donc Angelo Sodano, nonce au Chili et ami personnel de Karadima, était forcément au courant. Il y a même une pièce à son nom dans l'église de Karadima : « la pièce du nonce ». Les nonces en poste au Chili après Sodano aussi savaient, ou ne pouvaient pas ne pas savoir, à commencer par Luigi Ventura, actuellement nonce à Paris. Ainsi le cardinal Angelo Sodano – dont on sait qu'il était *in fine* celui qui exerçait, conjointement avec Stanislas Dziwisch, la réalité des pouvoirs de la papauté – était au courant. Or il n'a cessé de protéger Karadima. Pourquoi le protéger ? Ce n'est pas un prêtre important, il n'est pas évêque, mais sa paroisse est celle de Pinochet, même si ce dernier ne la fréquente pas. Quand Pinochet arrive au pouvoir, Karadima est comme un roi. Dans un système totalitaire où tout se sait, le régime est forcément au courant. Je raconte dans mon livre que sept des conseillers de Pinochet, parmi les plus proches, membres des services secrets, qui avaient leur bureau au même étage que lui dans le palais de la Moneda, vont à la messe dans cette paroisse. Or la grande majorité de ces sept personnes autour de Pinochet étaient homosexuels. Eux aussi savaient nécessairement ; eux aussi ont protégé Karadima en connaissance de cause. Le système politique l'a protégé. Enfin, à Rome, la Congrégation

Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église CIASE

pour la doctrine de la foi, dont le préfet était Joseph Ratzinger, n'a pas prononcé la moindre sanction. Pour Maciel, c'est plus grave encore et la protection a duré encore plus longtemps. Pourquoi ? J'ai toujours pensé que la question de l'homosexualité n'était pas une explication suffisante. Il y a donc autre chose.

Dans le cas de Maciel, cette autre chose, c'est l'argent. Beaucoup d'argent. On connaît le personnage de Mgr Marcinkus, garde du corps de Paul VI, proche de Jean Paul II, dirigeant de la banque du Vatican et homosexuel lui aussi. On sait aussi que le syndicat Solidarnosc, en Pologne, aurait reçu plus d'un milliard de dollars de financement en provenance, notamment du Mexique, et probablement *via* les Légionnaires du Christ. On sait que Marcial Maciel prodiguait beaucoup de « petits cadeaux ». Mais il y a bien plus que cela : cet argent a servi à renverser le communisme, en transitant notamment par la RFA. Ainsi, Solidarnosc a peut-être été financé par de l'argent sale mais le but en valait la peine et je ne critique pas cela. La solidarité avec la Pologne a été un combat essentiel auquel ont participé bien de mes amis de la gauche catholique, celle de la Revue *Esprit*, courant auquel je me rattache et qui a porté Jean Paul II aux nues en raison de la chute du communisme. Et je pense que ce combat était un juste combat, quelles que soient les origines des fonds. En outre, on ne sait pas si le pape était personnellement au courant de ces canaux financiers, notamment *via* les réseaux ecclésiastiques en Allemagne de l'Ouest ; et moins encore s'il a su que Marcial Maciel était un dangereux pédophile. Pour ma part je formule l'hypothèse que Jean Paul II a été malade beaucoup plus tôt que ce que l'on a dit, et qu'il n'a pas bien, ou pas correctement été informé sur Maciel.

Après l'argent, il y a une autre clef : l'idéologie. C'est le fameux acronyme MICE des services secrets : comment compromettre quelqu'un ? il y a quatre moyens principaux, *Money, Ideology, Compromise, & Ego*, soit la vénalité, l'idéologie, la compromission et l'égo. Maciel est un guerrier de la lutte contre le communisme et contre la théologie de la libération, au sein du CELAM, le conseil épiscopal latino-américain dont le patron est Lopez Trujillo. Il est protégé par le Vatican car il lutte sur le sol sud-américain contre le communisme, avec Angelo Sodano au Chili, Lopez Trujillo en Colombie, Pio Laghi en Argentine, Fernando Karadima au Chili et donc, Marcial Maciel au Mexique.

Nous parvenons donc à la conclusion que les raisons de la « couverture » des abus sont complexes et entremêlées : raisons politiques, financières et idéologiques, auxquelles s'ajoute l'homosexualité. En effet, la plupart des hommes dont je viens de parler sont homosexuels, ou du moins homophiles.

Troisième point : le fonctionnement concret du système de « couverture ». Prenons un exemple. Je suis évêque et je suis confronté à une accusation d'abus sexuel qu'il me revient de traiter. Que fais-je ? En général, je connais la personne mise en cause car nous sommes dans de petites structures, où tout le monde se tutoie et se connaît, y compris dans sa vie la plus privée. Je convoque l'intéressé, je le réprimande. Mais si je suis moi-même homosexuel et que cela est connu du prêtre incriminé, il a sur moi un moyen de chantage fort. Et alors, il peut me répondre, à moi l'évêque : « Oui, je le confesse, j'ai mal agi, je n'ai pas su me retenir, je n'aurais pas dû toucher ce gamin, c'est horrible. Je suis malade. Il faut me soigner. Mais tu me comprends, toi, parce que tu vis avec Antoine, avec Marco, avec Tyler. Au fond tu es comme moi ». L'évêque est piégé et il est compromis ! Après l'argent, l'idéologie, la compromission est une des clefs de nombre du « *cover up* » de nombre d'affaires d'abus sexuels.

C'est un piège car l'Église n'a jamais distingué entre deux choses qui n'ont aucun rapport, je le redis : la relation homosexuelle consentie avec un majeur, d'une part, et l'abus sur mineur ou personne non consentante, d'autre part. Dans les séminaires, c'est tout juste si on ne met pas sur le même plan la masturbation et la relation sexuelle avec un mineur. La tragédie de l'Église, son fiasco total, sa désintégration aujourd'hui, sont liés à cette faute originelle.

Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église CIASE

Je prendrai un autre exemple. Un évêque latino connu a été accusé d'abus par un jeune prêtre. Alors qu'il était promis à l'archevêché et au cardinalat, on l'a « exfiltré » à Rome où je l'ai rencontré de très nombreuses fois. Est-il coupable de ce dont l'accuse le jeune prêtre ? Il m'a dit que ce prêtre avait longtemps été son amant, jusqu'à leur rupture, insupportable pour ce jeune homme. Et qu'il avait tout fait sortir dans la presse ensuite. Pourquoi l'évêque ne s'est-il pas défendu ? Parce qu'il ne le pouvait pas. Reconnaître une liaison, même consentante, est tout à fait impossible pour un évêque.

Ce genre de chantage a sûrement été utilisé par des personnages comme Karadima ou Maciel vis-à-vis des évêques ou des cardinaux.

Quatrième point : la question de la formation et des séminaires. L'échelle des valeurs y est complètement pervertie et distordue. Par exemple, la masturbation est une obsession des formateurs à l'égard des prêtres, comme s'il s'agissait de quelque chose d'abominable, alors qu'on parle peu ou pas des abus sexuels.

Tout le monde pointe également le problème central de la confession, à l'égard des fidèles mais aussi en interne, entre prêtres ou entre un prêtre et son évêque. En confession on parle beaucoup de sexualité. C'est donc l'une des circonstances où l'on demande à quelqu'un s'il est homosexuel, s'il a des désirs etc. Cela permet aux abuseurs de détecter des proies. On en parle très peu mais il est particulièrement fréquent que l'homosexualité de quelqu'un soit « dénoncée » après une confession, alors que c'est très grave en droit canonique. Selon moi, une proposition simple et rapidement opérationnelle, que vous pourriez faire, consisterait à interdire aux confesseurs de parler de sexualité en confession. Sinon, on ouvre la porte à toutes les violences sexuelles.

Cinquième point : la justice du Vatican. On parle de « justice » du Saint-Siège mais c'est une blague ! Une telle justice n'existe tout simplement pas. Je qualifierais volontiers de « zozos » les juges du Vatican. J'ai rencontré les cardinaux Mamberti ou Coccopalmerio, entre autres : vous pensez qu'ils peuvent être crédibles sur ces sujets d'abus sexuels ? À Rome et dans les évêchés, il n'y a pas de police pour mener les enquêtes, pas de magistrats pour les juger et même pas de cellule pour mettre les coupables en prison ! La justice vaticane n'existe quasiment pas. Prenez l'affaire George Pell, en Australie : la procédure a été extrêmement lourde, longue et complexe. Des milliers de pages de rapports ; des centaines d'heures d'auditions ; des dizaines de juges mobilisés. Rien de tel n'existe au Vatican : il n'y a là aucun service d'enquête, aucun tribunal digne de ce nom, aucune prison, et on ne peut guère compter que sur des gendarmes saouls ou des gardes suisses qui ne sont que des gamins affublés d'un déguisement. Croire que la justice puisse exister au Vatican, c'est se tromper intégralement.

Pour couronner le tout, la Congrégation pour la doctrine de la foi explique dans chaque cas d'abus signalé qu'il ne faut rien faire (comme le prouvent les documents que nous avons découverts, dans l'affaire Barbarin notamment). Le cardinal Müller et le cardinal Ladaria, alors responsables de cette congrégation, envoyaient des lettres officielles pour inciter les évêques à éviter tout scandale. J'ai rencontré deux fois le cardinal Müller et je doute que la lutte contre les abus sexuels était sa priorité. Cela me fait penser à cette phrase écrite en latin dans l'une des *stanze* de Raphaël des musées du Vatican, qui dit en substance que ce n'est pas aux hommes de juger les évêques, mais à Dieu. On est là au cœur du problème

Avec ces cinq points, il me semble que l'on prend la mesure de la gravité de la situation.

M. le président Jean-Marc Sauvé. Merci pour votre intervention.

Mme Christine Lazerges, membre de la commission. J'ai une question à vous poser sur le vœu de chasteté. Doit-on considérer qu'il n'est plus respecté ? Pensez-vous qu'il faille en finir avec ce vœu ?

M. Frédéric Martel. D'une manière statistique, une étude un peu datée qui émane d'un sociologue qui était aussi un religieux montrait que parmi les prêtres, 10 % sont chastes, 50 % ont une sexualité hétérosexuelle ou homosexuelle active, et 40 % sont en très grande difficulté psychologique à ce sujet. Le problème ce ne sont pas les pratiquants, car vivre avec une femme ou un homme pour un prêtre n'est pas illégal du point de vue du droit laïque, et quoi qu'en pense l'Église. Le problème, ce sont ces 40 %-là.

Il ressort par ailleurs des études disponibles qu'en Amérique du Sud, la grande majorité des prêtres vivent avec une femme ou une compagne. Parfois deux prêtres s'entendent pour se marier l'un l'autre avec leurs femmes respectives. C'est aussi le cas en Afrique. On a donc en général une forte hétérosexualité active des prêtres dans les villages et une forte homosexualité active des prêtres et des évêques dans les villes ! Le Vatican possède ces études. Une telle situation, si générale, si fréquente, n'est pas par un accident : c'est une réalité sociologique. Telle est mon analyse :

Dans les années 1940 et 1950, lorsque vous étiez un jeune homme d'un petit village italien ou de la bonne bourgeoisie parisienne se découvrant homosexuel, vous compreniez très rapidement que votre vie allait être un enfer. Il y avait beaucoup de suicides ; beaucoup de panique. Devenir prêtre, c'était la solution parfaite ! Votre mère vous y encourageait d'ailleurs puisqu'elle avait évidemment tout compris et accueillait cette vocation soudaine comme miraculeuse ! En devenant prêtre, l'homosexuel transformait sa vie de paria en vie d'élu. Il pouvait chanter avec sa voix aiguë, vivre avec des hommes, s'habiller en femme, et sa mère était ravie ! C'est l'histoire de milliers de prêtres que je décris là et peut-être même celle du futur pape Benoît XVI et celle de la plupart des cardinaux actuels. Pour comprendre le Vatican, il faut comprendre l'homosexualité des années 1940 ou des années 1950, pas celle de 2019 ! Ce n'est pas l'homosexualité de la *gay pride* mais celle de Gide, de Cocteau, de Mauriac, de Julien Green, de Rimbaud et de Verlaine, et peut-être même celle de Joseph Ratzinger et de Jacques Maritain. Être homosexuel ne signifie pas ne pas avoir la foi ; les deux choses se combinent très bien : du peuple maudit au peuple élu ! Et que demande-t-on à ce jeune homosexuel ? de ne surtout pas coucher avec une femme, un point c'est tout. C'est l'interdiction suprême dans les séminaires : la femme. C'est génial ! L'homosexuel, lui, n'a aucun problème avec cette règle. Ne pas se marier ; ne pas coucher avec une femme : il ne demande que ça ! Quant à l'homosexualité, on n'en parle guère dans les séminaires. Elle y est bien tolérée, parfois c'est même la culture secrète chez les Dominicains français, les Jésuites italiens ou les Bénédictins italiens ! Donc, à la fin, le problème de l'Église n'est pas l'homosexualité : c'est celui de la sexualité mal vécue, c'est celui de l'intenable vœu de chasteté, c'est celui de l'échec de la promesse de célibat. J'en connais qui se flagellaient après avoir eu des relations sexuelles mais les avaient quand même. Donc la chasteté, on se débrouille avec. Et en fait, elle n'existe presque jamais aujourd'hui parmi les prêtres. Tout le monde sait cela. Et tout le monde se ment.

Il faut bien voir par ailleurs que jusque dans les années 1980, l'homosexualité était un délit, de sorte que l'Église était pour les homosexuels un lieu de protection, un repère, un refuge. Mais depuis les émeutes de Stonewall en 1969, les homosexuels sont devenus fiers, visibles, actifs, bruyants. L'Église a raté cette évolution et les homosexuels qui y sont ultra-majoritaires partout doivent se cacher encore plus pour ne pas subir de chasse aux sorcières. La chasteté imposée par l'Église est encore plus difficile à vivre aujourd'hui qu'avant la libération sexuelle ; et elle rend fou. Littéralement fou.

Mme Christine Lazerges. Y compris les hétérosexuels ?

M. Frédéric Martel. Pour tout vous dire, je connais deux cardinaux seulement dont je sois sûr qu'ils sont hétérosexuels. J'ai fini par rencontrer à plusieurs reprises un très proche collaborateur du pape, ouvertement homosexuel, dragueur un peu lourd. Je cite ses paroles dans mon livre, une très belle phrase. Il veut m'en dissuader car il craint d'être reconnu. Je lui réponds que si je publie tous ses textos, il va perdre son poste. Il me rétorque alors qu'il est en dialogue avec un Saint et que dans

deux ans il sera guéri de son homosexualité... c'est clownesque. Il conclut son dernier message par *Love*. Il sera cardinal. Vous voyez où l'on en est dans l'Église de Rome ! Et tout autant dans l'Église de France !

M. Jean-Marie Burguburu, membre de la commission. Je suis en train de lire votre livre, dont je dois dire qu'il tombe parfois un peu des mains. Vous voyez des homosexuels partout, y compris en vous fondant sur le seul indice d'un usage un peu immodéré des ornements liturgiques. Vous citez beaucoup de noms mais vous recourez aussi aux pseudonymes, ainsi qu'aux insinuations. Votre ouvrage joue un rôle utile sans doute mais n'en faites-vous pas un peu trop ? L'homosexualité est-elle l'unique ressort de tous les abus dans l'Église ?

M. Frédéric Martel. Encore une fois, je ne suis pas venu ici pour parler de mon livre, ou le défendre, mais je vous remercie de me permettre de répondre à cette question. Et je vais vous dire la vérité : mon livre est très en deçà de la réalité. La situation est bien pire que ce que je décris. Et bien sûr, comme vous pouvez vous en douter, dans un tel ouvrage, on ne peut pas tout dire, au risque sinon de nuire à des personnes encore vivantes et en activité, ou d'avoir des problèmes avec la justice.

Mais j'ai des sources sur chaque point que j'avance. Je travaille avec des archives déclassifiées du Département d'État américain sur les pays d'Amérique du Sud. Je me fonde sur des rapports de police. J'ai avec moi une équipe de quatre-vingts chercheurs. J'ai interviewé plus de 1 500 personnes. Nous disposons de preuves précises, que je ne dévoile pas à chaque fois. Nous travaillons également à partir de documents qui émanent de la justice italienne et des tribunaux du monde entier. Par ailleurs, le recours aux techniques numériques modernes est très efficace. Ainsi, disposant du numéro de mobile d'un ecclésiastique, je peux facilement accéder à sa page Facebook, souvent utilisée sous pseudonyme. *Via* mon contact à Rome, très inséré dans le milieu gay, je mets cette page en relation avec d'autres pages et si cet homme est gay je peux le déduire avec certitude. De même, dans l'utilisation de Google +, et bien sûr Grindr, sans oublier des sites professionnels auxquels j'ai eu recours comme Brandwatch, KB Crawl ou Maltego, qui permettent d'analyser l'ensemble des contenus « sociaux » d'un prêtre, de ses amis, on peut avoir accès aux infos qu'ils ont aimées, partagées ou postées et même voir apparaître leurs différents comptes liés (parfois sous des identités différentes). Au final, on sait beaucoup de choses dans la plus parfaite légalité, juste en analysant les comptes de réseaux sociaux publics des prêtres.

Autre exemple, à propos de l'évêque Mgr Scicluna, l'organisateur du « sommet » de février dernier au Vatican sur les abus sexuels : très étrangement, il a « *liké* » sur Facebook une photographie de gays, notamment du responsable d'une association très active aux États-Unis dans la défense des droits des personnes LGBT, *Human Rights campaign*. On ne fait pas cela par hasard ! Je procède par insinuations mais il est vrai que je dispose de preuves que je ne peux pas divulguer. Et je possède les codes gays.

Mme Nathalie Bajos, membre de la commission. Vous avez cité des travaux sur les victimes effectués aux États-Unis, montrant une proportion de 85 % de jeunes garçons parmi elles. Aux Pays-Bas, les résultats disponibles montrent que 30 % des victimes sont des femmes. De tels résultats peuvent avoir leur logique du point de vue sociologique mais au-delà, ne pensez-vous pas que l'on est confronté à une forme d'invisibilité des femmes dans l'analyse du phénomène qui nous occupe ? Par ailleurs, on voit bien la dimension systémique du problème. Mais à cet égard vous avez beaucoup parlé de l'Amérique du Sud ; qu'en est-il de la France ?

M. Frédéric Martel. Je pourrai vous parler tout à l'heure de la France mais pour ce qui est des femmes, je suis d'accord avec vous sur l'invisibilité. Il y a beaucoup de choses liées au lesbianisme chez les sœurs cloîtrées, j'ai essayé de travailler un peu sur ce sujet, et sur les religieuses, mais cela s'est révélé impossible : je suis incapable d'entrer dans ce monde-là, alors qu'il m'est plus facile de

mener mes enquêtes chez les hommes. Le Vatican est un monde sans femmes – hormis à la tête du Secrétariat pour l'économie ou des musées du Vatican –, un monde très misogyne, typique de l'homosexualité des années 1950. Donc le pape François est très malin : pour avancer, la clef, ce sont les femmes. Une première étape va être l'ordination d'hommes mariés, ce qui pourrait être rendu possible d'abord en Amazonie. Là aussi, c'est très malin comme manière d'ouvrir une porte : après, en Suisse ou en Allemagne, on réclamera de pouvoir faire la même chose, et ainsi de suite.

Mme Christine Lazerges. L'ordination des femmes, telle est la clef.

M. Frédéric Martel. Peut-être, mais le cardinal Sarah a déclaré que Dieu ne le voulait pas. Ce en quoi il se trompe gravement car rien de tout cela n'est dans la Bible, c'est une construction remontant au Moyen-Âge, comme la chasteté et le célibat pour les religieux et les prêtres d'ailleurs.

M. Alain Cordier, membre de la commission. Que répondez-vous aux critiques que vous avez reçues de la part des thuriféraires de Jacques Maritain ? Par ailleurs, comment expliquez-vous la persistance d'une telle contradiction entre les pratiques homosexuelles que vous décrivez et les textes très homophobes produits par l'Église ?

M. Frédéric Martel. S'agissant de Jacques Maritain, je n'ai jamais écrit, ni pensé, qu'il ait été activement gay ; mon hypothèse serait plutôt qu'il a pu être, mais sans certitudes, homophile. Sa correspondance avec Psichari, dans sa jeunesse, est très troublante : on comprend pourquoi ses exécuteurs testamentaires en diffèrent la publication : elle révèle trop de secrets. Mais de toute façon on ne peut pas prouver son homosexualité ; et on ne pourra jamais non plus prouver le contraire. Cela étant, pour moi, il y a clairement une ambiguïté problématique : sa vie avec une femme aimée mais autour d'un pacte de chasteté secret ; l'absence d'enfant ; son obsession de l'homosexualité et en même temps son homophobie ; son rapport à François Mauriac, à Jean Cocteau, à Raymond Radiguet, à Maurice Sachs... Julien Green, homosexuel très actif, et longtemps confident de Maritain, parle très bien de tout cela dans son *Journal Intégral* qui fait aujourd'hui scandale.

S'agissant de votre seconde question, je décris un fonctionnement. Et je décris aussi la manière dont certains veulent faire évoluer la doctrine : le jésuite Antonio Spadaro, le cardinal Walter Kasper, le cardinal Omella Omella et à sa façon le pape François. Il y a donc des prêtres, et non des moins influents, qui veulent faire évoluer la doctrine et qui ne sont pas homophobes. Je constate d'ailleurs, par exemple pour Kasper et Omella, que les plus *gay-friendly* sont souvent aussi les plus hétérosexuels. Lorsqu'un cardinal est très homophobe en public, une homophobie souvent malade et irrationnelle, en général, c'est le signe qu'il est homosexuel en privé.

M. Alain Cordier. Mais ils n'ont pas songé à faire évoluer les textes ?

M. Frédéric Martel. À leur façon, ils le font.

M. le président Jean-Marc Sauvé. Dans les années 1970, l'Église de France a connu des départs massifs de prêtres et de religieux ; dans la quasi-totalité des cas c'était pour épouser une femme.

M. Frédéric Martel. L'homosexualité a toujours massivement existé dans l'Église mais il y avait aussi un nombre important d'hétérosexuels qui voulaient être prêtres et qui progressaient dans la hiérarchie de l'Église. Le pape François, par exemple, est certainement chaste mais sinon il choisirait une femme. Le phénomène qui s'est passé dans les années 1970 à aujourd'hui fut, en effet, le départ des prêtres hétérosexuels, partis pour se marier. À mesure que le nombre de prêtres hétérosexuels diminuait, la proportion des homosexuels augmentait automatiquement. C'est ce phénomène qui explique l'homosexualisation de l'Église. Et eux ne partent pas ! ou alors depuis peu de temps. Par conséquent les hétérosexuels sont à la fois de moins en moins nombreux et de plus en plus mal à

Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église
CIASE

l'aise avec l'érotisme homosexuel ambiant auquel ils sont confrontés. S'ajoute à cela le fait que les nonces, très souvent gays, promeuvent des gays dans la hiérarchie. Comme le disait Oscar Wilde, repris dans *House of Cards* : « *Everything in the world is about sex except sex. Sex is about power.* » (Tout à travers le monde concerne le sexe, à l'exception du sexe. Le sexe, c'est le pouvoir). C'est une bonne définition pour l'Église.

M. Philippe Portier, membre de la commission. À propos de la mutation des années 1970, on ne peut pas vraiment parler de bouleversement démographique : 2 à 3 000 prêtres sur 25 000 sont partis. Par ailleurs, les études du grand spécialiste qu'était le chanoine Boulard ne font pas état, avant les années 1970, d'une homosexualité très répandue au sein du clergé.

Je voudrais également vous interroger sur le lien entre homosexualité et pédophilie. Vous dites d'une part que ce lien n'est pas démontré, mais *in fine* vous parvenez tout de même à la conclusion selon laquelle il existe une relation, certes indirecte, entre l'homosexualité d'une grande partie du clergé et les contacts fréquents entretenus avec de jeunes garçons plutôt qu'avec de jeunes filles ou des femmes. Il y a donc finalement un lien ?

M. Frédéric Martel. Sur le premier point, il est vrai que je travaille essentiellement à partir de témoignages et d'entretiens, ce qui implique que mes sources ne remontent pas plus loin que le pontificat de Paul VI, et concernent surtout les pontificats de Jean Paul II et de ses successeurs. J'imagine que vous avez raison sur l'homosexualité avant 1968 ; mais je suis sûr de mes hypothèses, au moins pour le collège cardinalice et le Vatican, sur les années 1970 à aujourd'hui.

Homosexualité et pédophilie : ce n'est pas le sujet de mon livre. Et en effet, je pense qu'il n'y a aucun lien entre homosexualité et abus sexuels. Je l'ai dit précédemment et mon livre, dans chaque chapitre, prend soin de séparer deux sujets qui n'ont aucun rapport entre eux. En même temps, c'est vrai que si on tente d'expliquer le « *cover up* » des abus sexuels, c'est à dire la protection des abuseurs, on constate qu'avec le cléricalisme, les raisons financières et idéologiques, l'homosexualité joue un rôle. Soit négativement, en cas de chantage sur un évêque ou un nonce homosexuel, soit positivement, dans le cas d'une volonté d'entraide clanique et communautaire.

M. Jean-Pierre Rosenczveig, membre de la commission. Prétendez-vous expliquer le système ou la manière dont le système a couvert les abus ?

M. Frédéric Martel. Les deux ! J'ai bien vu comment j'ai été traité – disons le mot : dragué – au bout de quelques rendez-vous seulement par nombre de prêtres de la Curie, d'évêques et de cardinaux. Qu'est-ce que cela aurait été si j'avais été un beau et jeune séminariste ayant fait vœu d'obéissance ! Les prêtres ne peuvent pas aller dans les bars gays ; ils ont peu d'argent pour avoir recours à des prostitués ; ils vivent donc leurs désirs au sein de l'Église. La question des abus sexuels au sein de l'Église, le droit de cuissage et les viols au sein de l'institution sont encore inexplorés. C'est un des sujets qui exploseront à l'avenir, et une question cruciale, sans doute majeure, que votre commission pourrait également choisir d'explorer. Le cœur du problème, selon moi, se situe à l'intérieur du système.

M. le président Jean-Marc Sauvé. Je vous remercie pour votre intervention.

L'audition s'achève à 15 heures 45.